



MAIRIE D'ARGILLIERS

DEPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
CANTON DE REDESSAN

PROCES VERBAL DE  
SEANCE  
COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
15 juin 2022

Convoqués :

Présents : Mmes Solveig de Corneillan, Martine Fernandes, , Christine Cruzier, Sidonie Reynier et Mrs Laurent Boucarut, Rémy Clénet, Christian Bonnet, Laurent Dubois

Absent/Excusés : Mme Danielle Leudière , Mrs Didier Verstraete, Jean-Philippe Valentin

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h

### ORDRE DU JOUR

Désignation d'une secrétaire de séance : Sidonie Reynier

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2022 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### Délibérations

#### **1. Aménagement de la forêt communale- période 2021/2040**

Le deuxième rapport reçu ayant été modifié par l'ONF, même s'il porte la même date, est adopté à l'unanimité.

#### **2. Adhésion à l'association des usagers TER-SNCF Rive Droite du Rhône**

L'enjeu de cette ligne est d'améliorer à terme la desserte du Gard en mobilité douce. La gare de Remoulins-Pont du Gard devrait ouvrir aux voyageurs fin 2023.

L'adhésion à l'association est adoptée à l'unanimité ; Monsieur le Maire est élu représentant titulaire, Mme De Corneillan suppléante.

#### **3. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement collectif**

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que la SED fera l'entretien de la station d'épuration (curage/ faucardage/ évacuation des boues) pour un montant de 9000€/an à planifier sur 3 ans pour faire les 3 bassins de la station.

#### **4. Durée d'amortissement d'un bien communal**

A la demande de l'administration fiscale, la tondeuse autoportée achetée en 2021 doit être soumise à amortissement ; la durée prédéterminée en est fixée à 5 ans.  
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Modificatif du Règlement intérieur des Temps Périscolaires**

Les horaires ayant été modifiés en cours d'année scolaire, puisque l'accueil du soir est désormais ouvert jusqu'à 18h et non plus à 17h45, cela doit être inscrit dans le règlement.  
Cette modification est approuvée à l'unanimité.

#### **6. Modificatif du contenu du tableau fixant certains tarifs communaux**

Les nouveaux horaires de l'accueil périscolaire ayant été modifiés dans le règlement intérieur, cette modification doit apparaître également dans le tableau fixant les prix (sans modification des tarifs).

Adoption à l'unanimité.

### **Affaires Communales**

#### **7. Personnels ; point de situation**

Mme Annie Simon intervient sur la commune pour du secrétariat avec un contrat de 20h/semaine, et donne entière satisfaction. Elle remplace ainsi l'agent qui est en détachement. Un poste de CAE à mi-temps est toujours activement recherché, en remplacement de l'agent actuel qui doit faire valoir ses droits à la retraite

#### **8. Environnement/Cadre de vie/Urbanisme**

- Révision du PLU : l'urbaniste de la société AICO mandatée pour accompagner la municipalité dans ce projet a été reçu, les publications officielles vont paraître sous peu. Dans ce cadre-là, un projet à caractère social a été présenté au conseil municipal. Une première réunion de la Commission urbanisme est programmée le 29 juin.
- Projet Boralex : le sénateur Laurent Burgoa a soutenu le projet auprès de Mme la Préfète du Gard.
- La fibre est en phase finale de déploiement sur le village.
- Une visite de la directrice des Archives Départementales du Gard a eu lieu en mairie, et a souligné la bonne conservation des archives communales ; un extincteur à eau sans additif devra cependant être installé en salle des archives.
- Un rappel de la Préfecture est arrivé dans la journée portant sur les feux de forêt : l'accès aux massifs forestiers est fortement déconseillé et interdit après 13h.

#### **9. Culture/vie sociale/Solidarité**

- Ecole :

Le projet de regroupement pédagogique avec Saint-Maximin suit son cours : la société AICO est missionnée pour accompagner les mairies dans la création des statuts du Syndicat Intercommunal qui sera en charge de la gestion du RPI ; la partie pédagogique, concernant la répartition des classes et des enseignants relève des IEN, qui n'ont pour l'instant pas souhaité recevoir les maires avant septembre malgré les demandes. Les familles seront tenues au courant des avancées, et une visite des locaux sera alors proposée aux familles des 2 villages. La sortie de fin d'année aura lieu à Nîmes vendredi 17/06, et le spectacle suivi d'un pique-nique partagé aura lieu vendredi 24/06 ; l'estrade sera prêtée par la commune de Castillon et installée le 22/06.

- Culture :

Mme Crouzier prend la parole pour rappeler les manifestations écoulées et annoncer les différentes manifestations prévues :

Manifestations écoulées : l'inauguration du festival le Temps des Cerises le 15 mai a été un succès, l'utilisation de l'espace parc pour enfants pour ce type de manifestations est à retenir ; la marche à la découverte des Avens du 22/05 a rassemblé une vingtaine de personnes, Michel Cathébras à l'initiative du projet propose de renouveler l'expérience en octobre ; il proposera d'autres balades durant l'été, avec des départs très matinaux pour éviter les chaleurs.

A venir, deux concerts gratuits dans la cour de l'école : le mardi 28 juin, le concert de la chorale Méli-Mélo aura lieu à 19h, suivi d'un bal traditionnel animé par Jukebal, et une petite restauration sur place sera proposée. Le 2 juillet, avec le groupe de Jazz Rock Les Gorilles suivi d'un pique-nique. La balade artistique initialement prévue le 6/6 est reportée au 9 octobre, l'artiste circassienne s'étant blessée.

La fête votive aura lieu du jeudi 4 au dimanche 8 août ; la problématique du parking est évoquée, et une solution est recherchée.

### **Intercommunalité**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la prochaine réunion de la CLET pour étudier l'impact financier du changement d'intercommunalité

Le conseil communautaire a acté le retrait de la commune du Syndicat de l'Yeuseraie. Un référent agriculture est recherché pour un projet alimentation territoriale, la municipalité le transmettra aux agriculteurs de la commune.

#### 10. Syndicats intercommunaux

-PETR : un séminaire aura lieu le 23 juin à l'Ombrière pour présenter le plan européen LEADER, qui permet d'obtenir des aides financières. Le Contrat Territorial Occitanie sera lancé le 27 juin.

-SMGG : une réunion a eu lieu le 18 mai avec recherche de sites pilotes pour la transition écologique.

-SICTOMU : une étude va être lancée pour estimer le ramassage en porte à porte des poubelles de tri ; la commune se proposera comme sujet d'étude. A l'automne, Rémy Clénet proposera une animation d'explication autour du tri sur la place du village.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.